

CHAPITRE VII

Le développement durable dans les référentiels et les programmes de l'enseignement technique agricole

L'engagement de l'enseignement agricole dans l'accompagnement du développement durable est fort et ancien : le *Rapport de l'Inspection de l'enseignement agricole 2005-2006* ou encore le bilan tiré du programme national « Agriculture durable, développement durable (PNADD) 2003-2006 » en témoignent.

Dès 2000-2001, dans un chantier prospectif de la DGER « Loi d'orientation agricole, savoirs et qualification », la question du développement durable, affichée dans l'article 1er de la loi d'orientation de juillet 1999, a fait l'objet d'une réflexion approfondie sur l'intégration de ce concept dans l'enseignement agricole.

Depuis, les rénovations de programmes sont l'occasion pour les rédacteurs, enseignants et inspecteurs, d'intégrer pleinement cette dimension dans les enseignements et de formuler des recommandations pour sa mise en œuvre. Il s'agit de répondre à divers enjeux d'éducation et de formation auprès des jeunes, précisés par la circulaire C2007-2015 du 12 septembre 2007, « Éducation en vue du développement durable dans les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles et dans les établissements d'enseignement supérieur agronomique, agroalimentaire, vétérinaire et paysager, publics et privés sous contrat avec l'État » :

- *enjeu d'éducation et de formation de tous les individus, en tant que citoyens*, acteurs dans leurs familles, dans leurs lieux de vie, dans leurs lieux de travail ou de loisirs, et dans leurs territoires ;
- *enjeu de formation professionnelle*, dans le cadre des divers métiers préparés.

Ainsi, trois leviers peuvent être envisagés pour l'atteinte de ces objectifs :

- apporter des savoirs d'ordre scientifique, historique et culturel nécessaires à la compréhension des enjeux du développement durable ;
- apporter des savoirs d'ordre scientifique et technique pour l'action professionnelle ;

- proposer des démarches permettant à chacun de se positionner dans le débat et comme acteur.

On peut donc envisager la formation et l'éducation au développement durable selon ces trois axes dans le cadre des référentiels de formation.

1. Compréhension des enjeux du développement durable

Il s'agit d'abord de prendre en compte, dans toutes les dimensions de l'enseignement et dans toutes les disciplines, des notions, des démarches et des méthodes indispensables à une bonne appropriation du concept de développement durable. En effet, si cette appropriation nécessite des connaissances fondamentales solides relevant de différents domaines (scientifiques, socio-économiques et techniques tout particulièrement), elle ne peut se concevoir sans l'apport des disciplines qui concourent à l'acquisition d'une réflexion ou d'une démarche critique. Ainsi, les démarches de projet portées par l'éducation socioculturelle, la réflexion philosophique et socio-économique sur des enjeux de société et la géographie des territoires peuvent constituer autant d'éléments essentiels à cette acquisition du concept et à la compréhension de ses implications en termes d'actions.

Il s'agit aussi de répondre à diverses exigences en prenant en compte :

- les différentes échelles de temps, et en particulier le temps long, dans le raisonnement d'un projet ou d'une action ;
- le risque et l'incertitude, fondements du principe de précaution, intégrés dans une approche critique ;
- les différentes échelles d'espace, du local à la dimension globale et planétaire, dans ce qui touche à l'environnement et au développement.

Recommandations

Les diverses disciplines, en particulier l'histoire et la géographie, les sciences économiques et sociales, les sciences agronomiques, la biologie-écologie doivent intégrer les enjeux du développement durable dans les problématiques et les sujets abordés.

Par ailleurs, certains horaires peuvent constituer des espaces privilégiés pour l'action et les projets : activités pluridisciplinaires, stages collectifs, chantiers...

Ainsi, les programmes doivent favoriser une approche pluridisciplinaire, en particulier en croisant les compétences des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales pour une meilleure compréhension de la complexité.

Dans le secteur de l'aménagement, par exemple, les chantiers constituent des mises en situation professionnelle encadrées dans lesquelles le jeune « est amené à raisonner ses pratiques et à acquérir la capacité à travailler en autonomie en respectant les règles de sécurité et la qualité de l'environnement ». On se trouve bien là, autant par la situation d'enseignement proposée que par les objectifs assignés, à traiter des enjeux du développement durable, en particulier dans sa composante environnementale.

Dans le référentiel du baccalauréat technologique Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant (STAV) écrit en 2006, est proposé un stage collectif « Territoire, développement, ressources et produits », dont l'objectif est d'étudier, dans ses diverses composantes, le processus de développement d'un territoire. Il représente une occasion de disposer d'un temps encadré de façon pluridisciplinaire permettant de mobiliser les apports de différentes disciplines dans l'étude du territoire, mais surtout de constituer une source d'observations et de questionnements. Il participe pleinement, tant par les connaissances acquises ou mobilisées que par les démarches actives de terrain mises en œuvre, à l'appropriation des enjeux du développement durable déclinés à l'échelle d'un territoire.

2. Démarches pour l'action professionnelle

Dans ses formations, l'enseignement agricole poursuit un double objectif, celui de former non seulement des citoyens, mais aussi des professionnels responsables.

Cette exigence implique de prendre en compte les éléments-clés relatifs au développement durable dans les disciplines économiques, scientifiques et techniques, avec un objectif de compréhension et d'application aux domaines professionnels, suscitant de nouvelles pratiques.

Ainsi, dans le baccalauréat professionnel rénové Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) mis en œuvre à la rentrée 2008, le parti a été pris d'intégrer les préoccupations de durabilité dans l'ensemble des modules techniques avec un objectif de professionnalisation.

En effet, ce diplôme doit préparer les futurs agriculteurs et salariés hautement qualifiés à être confrontés à une diversité d'agricultures, leur donner les outils pour en faire l'analyse, pour se repérer dans cette diversité et raisonner leurs propres choix. À ce titre, le développement durable fait office de cadre de référence de la formation.

Le concept de développement durable apparaît dans sa globalité dans le module MP4, module pivot de cette formation, et figure explicitement dans son objectif général « Analyser la conduite d'une exploitation agricole et élaborer un diagnostic global dans une perspective de durabilité ». Il est ainsi attendu

du candidat au baccalauréat professionnel CGEA, non pas de savoir élaborer un diagnostic complet de la durabilité de l'exploitation agricole sur laquelle il réalise son stage, mais de disposer d'outils afin de les appliquer pour le mieux au cas étudié.

Par ailleurs, les modules professionnels optionnels développent essentiellement un axe de durabilité agro-écologique, sans éluder toutefois les autres dimensions. Ces modules apportent les outils nécessaires à la conduite des systèmes d'exploitation, dans leur globalité, en prenant en compte toutes les dimensions de leur inscription dans le développement durable.

Ainsi trois idées-forces, directement en relation avec le concept d'agriculture durable, ont guidé l'écriture de ces modules :

- la diversité et la cohérence des manières de produire ;
- la prise en compte des impacts des pratiques sur le milieu cultivé, l'environnement, les paysages et les territoires ;
- la prise en compte des impacts des pratiques sur le travail et sur la santé.

Enfin, des problématiques nouvelles ont été intégrées au cours des rénovations de programmes, comme le bien-être animal, la biodiversité... correspondant à des exigences importantes et à prendre en compte, en particulier dans un cadre professionnel.

Recommandations

Diverses approches permettent de concrétiser ou de contextualiser le développement durable dans l'enseignement :

- renforcer une approche naturaliste impliquant des démarches de terrain (biologie-écologie, agronomie et zootechnie, aménagement...) et s'appuyer sur des problématiques concrètes, sur l'étude systémique, sur des méthodes de suivi...
- valoriser les différents espaces de l'EPL (exploitations, parcs...) pour une mise en situation permettant le questionnement et le raisonnement. À ce titre, se trouve rappelé le rôle essentiel des exploitations des établissements comme supports d'études favorables, et la possibilité d'impliquer les équipes pédagogiques dans la mise en place de démarches de durabilité des exploitations.

Ces modalités d'apprentissage, classiques dans l'enseignement agricole, basées sur des approches naturalistes, des diagnostics de territoire et des stages collectifs sur le terrain, comme l'utilisation des exploitations et domaines des établissements, sont particulièrement appropriées dans le cadre du développement durable.

3. Se positionner dans le débat comme acteur

Il s'agit de promouvoir une réflexion citoyenne et philosophique autour de cette thématique : dimension éthique par rapport à l'avenir de la planète, place du progrès technique, réflexion sur les risques et sur les modes de gouvernance, valeurs et choix, responsabilité...

Diverses modalités pédagogiques permettent d'intégrer cette thématique du développement durable dans une dimension citoyenne, en favorisant les démarches de projet, le débat et l'implication éco-citoyenne.

Ainsi, dans la matière M8 « Gestion du vivant et des ressources » du baccalauréat technologique STAV, l'objectif 3 « Enjeux liés au vivant et aux ressources : développer des attitudes responsables », à caractère pluridisciplinaire et impliquant la philosophie et les sciences du vivant, correspond à ces objectifs.

Des disciplines comme l'éducation socioculturelle participent pleinement à l'appropriation de démarches adaptées au développement durable, comme les démarches de projet ainsi que l'analyse critique des débats sociétaux véhiculés par les médias, favorisant l'élaboration d'une opinion raisonnée.

Recommandations

Des projets pluridisciplinaires d'éducation au développement durable, dont le lien avec le projet d'établissement est souhaitable, peuvent être proposés pour atteindre cet objectif de réflexion mais aussi d'action.

4. Une approche transversale

Le développement durable ne peut se concevoir comme une discipline ou une thématique nouvelle qui devrait faire l'objet d'un enseignement spécifique. Il doit au contraire, par sa nature même, être intégré dans les enseignements avec une approche transversale. C'est la complémentarité entre les trois approches proposées qui doit permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs de formation, aussi bien citoyenne que professionnelle, des élèves de l'enseignement agricole.

Les auteurs de programmes et de référentiels de formation de l'enseignement agricole ont bien pris en compte cette nouvelle dimension qui s'impose aujourd'hui.

Recommandations

La mise en œuvre des démarches appropriées, la capacité à faire appréhender le concept de développement durable constituent des enjeux importants pour les années à venir et impliquent que soit évaluée l'atteinte des objectifs poursuivis. Cela signifie que soit aussi favorisé l'accompagnement des enseignants en matière de développement durable.

Divers éléments peuvent y contribuer :

- en privilégiant cette approche aussi bien dans la formation initiale que continue des enseignants et formateurs, en particulier lors de stages thématiques ou disciplinaires ;
- en facilitant l'accès à des ressources inventoriées et sélectionnées ;
- en créant éventuellement des ressources nouvelles et opérationnelles, à partir des travaux et productions réalisés lors des stages de formation par exemple ;
- en renforçant les coopérations et partenariats avec des organismes de recherche et de développement (Muséum national d'Histoire naturelle, INRA, CNRS, CEMAGREF, Agences de l'eau...), des associations naturalistes, des professionnels, des collectivités territoriales, les partenaires apportant des compétences scientifiques et techniques pouvant être réinvesties dans le cadre d'une étude particulière, et l'équipe pédagogique assurant le pilotage du projet conduit.

Par ailleurs, « *l'inscription d'éléments et de démarches relatifs au développement durable dans tous les référentiels et dans tous les parcours de formation* » ne constitue qu'une des orientations pour les actions indiquées dans la circulaire C2007-2015 du 12 septembre 2007. D'autres actions péri-éducatives, en lien avec le projet d'établissement, sont également à envisager.

Texte paru dans la revue *Pour* n° 198,
Dossier « *Systèmes de formation et développement durable* »